

# Compte rendu Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 30 septembre 2023

Le samedi trente septembre deux mille vingt-trois, le conseil municipal des Jeunes s'est réuni en session ordinaire à 10h.

**Etaient présents :**

			Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Elu	Leo	AMORES	X		
Elue	Sirine	DIAFAT	X		
Elue	Lucie	GAUDOT	X		
Elue	Assia	HEDDAJI			X
Elu	Esteban	LOPEZ	X		
Elu	Ayrton	MEDINA	X		
Elu	Julio	PEIXOTO		X	
Elue	Clara	RESSAIRE	X		
Elu	Mathieu	YVRARD	X		
Suppléante	Layana	BOUSNINA		X	
Suppléante	Lilou	FRANCIOLI	X		
Suppléant	Hugo	VAN VOORTHUYSEN	X		
Suppléant	Melih	YESILDAL	X		

**Animatrice** : Clémence SALAGNON

**Invité** : Gaël GONCALVES (Agent territorial, responsable du service enfance-jeunesse)

**Présence** : Monsieur Le Maire Jean-Pierre GAGNE, ainsi que son 1<sup>er</sup> adjoint Monsieur Jean-Marc DELAVALLE nous ont fait le plaisir de passer et venir nous saluer lors de cette séance.

## **1. Installation et ordre du jour**

Les jeunes conseillers ont été accueillis à la Maison des Jeunes de la commune par l'animatrice.

L'**ordre du jour** leur a été présenté :

- \* Retour de vacances
- \* Participation de Gaël GONCALVES
- \* Planning des prochaines séances

- \* Planning des manifestations
- \* Rappel des projets votés et présentation des recherches
- \* Visite du site du verger/jardin partagé

## **2. Retour de vacances**

Cette séance est la première de l'année scolaire, il est donc important de prendre des nouvelles de chacun, de discuter de la rentrée scolaire et de l'entrée en 6<sup>ème</sup> pour certains.

## **3. Participation de Gaël GONCALVES**

Mr Gaël GONCALVES a été invité par l'animatrice afin de l'accompagner dans la réalisation d'un projet du CMJ. En effet, pour donner suite à leurs votes concernant un parcours de santé, il apparaissait pertinent de faire venir une personne expérimentée dans la réalisation d'un projet d'une telle envergure. Il informa donc les jeunes élus qu'ils sera présent lors de séance.

## **4. Planning des prochaines séances**

L'animatrice a remis, à chacun des enfants présents, le planning des prochaines séances du CMJ. Elle fait remarquer aux élus que les créneaux et lieux des séances varient tout au long de l'année et qu'il leur appartient d'être vigilant afin de se rendre au bon endroit le bon jour.

## **5. Planning des manifestations**

L'animatrice leur rappelle leur responsabilité en tant qu'élus à être présents aux différentes manifestations communales. A ce titre, elle leur remet le planning de différentes manifestations auxquelles ils sont attendus avec leur écharpes ou fanions.

L'animatrice leur explique que la commémoration du 11 novembre sera organisée par les enseignantes de l'école primaire, ils n'auront donc rien à préparer, en revanche, la commémoration du 8 mai 1945 pourra être préparée. L'animatrice les invite donc à réfléchir à ce qu'ils pourraient faire à cette occasion.

## **6. Rappel des projets votés et présentation des recherches**

Peu de jeunes élus ont pris connaissance durant les grandes vacances d'été du compte rendu envoyé par mail. Ils avaient tout oublié du travail qui leur incombait.

L'animatrice leur rappelle donc qu'ils devaient commencer à regarder sur internet des idées de parcours de santé existants, rechercher des lieux sur la commune pouvant accueillir un tel équipement.

De plus, dans le cadre du vote concernant une journée de rencontre avec les agriculteurs/apiculteurs de la région, nos jeunes élus devaient identifier des professionnels à contacter.

## **7. Visite du site du projet verger/jardin partagé de la commune**

Nous nous sommes rendus avec Mr GONCALVES, sur le site du projet verger de la commune, à l'angle de la route de Brottay et de la rue des Bonnes.

Les jeunes élus ont pu identifier le site, voir son envergure et visualiser l'espace pouvant être aménagé dans le cadre de leur projet.

Nous sommes retournés à la Maison Des Jeunes afin de discuter de la construction de ce projet.

Différents ilots de recherche se sont construits pour repérer du matériel sportif dans des catalogues, des idées de parcours et de matériel sur internet, ainsi que les différents prix.

Monsieur Gaël GONCALVES a pris le temps de leur présenter ce qu'il faut prendre en compte dans un budget pour la réalisation d'un tel projet :

- Les prix affichés sont HORS-TAXE il faut donc rajouter la TVA
- Il faut prévoir le coût de l'installation du matériel
- Il faut installer un sol adapté et sécuritaire
- Il faut sécuriser l'espace à l'aide de barrière le long de la route
- Il faut prévoir des végétaux pour bénéficier de zones d'ombres
- Il faut être vigilant à l'aspect pratique mais aussi esthétique du matériel
- Il faut faire venir un prestataire pour vérifier la sécurité des installations

Chacun de ces éléments rajoutent un coût au prix affiché dans les catalogues. Le budget nécessaire n'est donc pas forcément imputable sur la même année car cela représente beaucoup d'argent. Un projet d'une telle envergure peut donc s'échelonner sur plusieurs années.

**La séance s'est conclue à 12h.**